

Cantons de compétence

Champagny
Faucogney
Lure Nord
Lure Sud
Luxeuil les Bains
Melisey
Saulx
St Loup sur Semouse
St Sauveur
Vauvillers

Editorial

Né de la volonté de nombreux élus de la circonscription de Lure, le PLISE* s'était créé afin d'aider les personnes de nos différents cantons, en difficultés de recherche d'emploi.

Malgré les bonnes volontés, les difficultés de gestion étant impitoyables, il a fallu revoir nos ambitions à la baisse et restreindre notre secteur d'activité.

C'est grâce encore à l'opiniâtreté des élus locaux, Conseillers Généraux, Maires et élus municipaux du secteur, que la structure du Point Emploi Formation de Champagny a pu être sauvegardée.

Les subventions du Conseil Général conscient de la nécessité d'aider les personnes dans la recherche d'emploi dans notre secteur, ont permis d'attendre des jours meilleurs.

Jours meilleurs qui sont venus d'abord avec la fusion du PEF de Champagny et la Mission Locale de Lure puis le rattachement de cette structure à la Communauté de communes de Rahin et Chérinmont.

Cette prise de compétence par la communauté de communes de Rahin et Chérinmont, en plus de faire vivre les services de proximité si nécessaires dans nos cantons ruraux, montre bien la continuité dans l'engagement pris par les élus locaux en faveur des jeunes et plus particulièrement dans cet objectif prioritaire qui est l'emploi.

* Programme Local d'Insertion Sociale et Economique
Vice-Présidente
Renée PORTOLLEAU

Les horaires d'ouverture

Lure

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi : de 13h30 à 16h

Luxeuil

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi : de 13h30 à 16h

Champagny

Les lundis : de 13h30 à 17h00
Les mardis et jeudis : de 8h30 à 12h00
Les mercredis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Les vendredis : fermé

Signature du 100^{ème} Contrat d'insertion dans la Vie Sociale

Le 1er septembre, Monsieur Jean-Marc REBIERE, Préfet de Franche-Comté, a rencontré les salariés de l'Espace Jeunes à Luxeuil, l'occasion de faire le point sur le dispositif CIVIS créé par le plan de cohésion sociale et destiné à accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion.

Rappelant le rôle déterminant confié par le législateur aux Missions Locales dans l'accomplissement de ce droit à l'accompagnement des jeunes, le Préfet et les salariés se sont intéressés aux outils indispensables à la réalisation de cette tâche.

Les conventions d'observation en milieu professionnel de l'ancêtre dispositif TRACE (qui permettaient à des jeunes d'effectuer des stages en entreprise) vont peut-être renaître de leurs cendres.

Monsieur REBIERE a ensuite échangé avec les jeunes, dont la présence a été très appréciée.

Point d'orgue de cette journée, la signature du centième contrat CIVIS dans nos locaux entre Monsieur le Préfet et une jeune fille née au Sri-Lanka ayant un projet dans la restauration.

Outre la portée symbolique qu'elle revêt, cette centième signature témoigne de la confiance que nous accordent les jeunes.

Responsabilité accrue pour les salariés qui auront besoin de se sentir soutenus par le monde institutionnel et politique tant la lutte contre le chômage des jeunes est une responsabilité commune.

A ce titre, la présence de nombreuses personnalités politiques et institutionnelles dans la cité thermale lors de cette journée du 1er septembre ne peut être que vivement encouragée.

Pascal Pequignot

Formation à la loupe

L'offre de formation régionale 2005-2006 est disponible dans nos locaux de Lure, Luxeuil et Champagny.

Les formations préqualifiantes et qualifiantes dans des domaines aussi variés que l'industrie, le bâtiment, la plasturgie, l'aide à la personne, la restauration etc... sont accessibles sous statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Une rémunération mensuelle peut vous être versée sous certaines conditions.

N'hésitez pas à nous consulter pour tous renseignements complémentaires, conseils, orientation et inscription sur ces stages.

Sylvie Grandmougin

Les P'tits déj' de l'info

Nouveau dispositif ! Nouvelles actions !

Droit à l'information ou devoir d'information, cette action participe d'une dynamique au service des jeunes ayant conclu un CIVIS.

Elle a pour ambition de les réunir à la fin de chaque mois autour d'un petit déjeuner, instants de convivialité durant lesquels des professionnels animeront et aborderont des thèmes variés (budget, santé, sécurité sociale, hygiène, citoyenneté).

Ces professionnels vont faire renverser la barrière entre ces jeunes et le mur de l'accès à l'information, comme une façade invisible qu'on enlève pierre après pierre.

Pascal Pequignot

La milo en milieu rural

Champagny (sur rendez-vous)

Point Emploi Formation
Place du Général de Gaulle
1er et 3ème jeudis après-midi de chaque mois

Melisey

Mairie
4ème mercredi du mois

Plancher Bas

Salle Georges Brassens
Tous les mardis après-midi

Ronchamp

Mairie 1er étage
1er et 3ème jeudis matin de chaque mois

Saint Loup

Centre social
Tous les vendredis après-midi

Les permanences à la milo

ü Lure

Tous les lundis	4 ^{ème} Mercredi	1 ^{er} et 3 ^{ème} Jeudis
Après-midi	CIDF*	Gendarmerie CIDF

ü Luxeuil-les-Bains

Mercredi

	1er	2ème	3ème	4ème
Matin	CIDF		CIDF	Gendarmerie
Après midi	CIDF	CIDF	CIDF	CIDF
	Armée de terre	Armée de l'air	Armée de terre	Marine

ü Champagny

	1 ^{er} lundi
Matin	CIDF

*Centre d'Information des Droits des Femmes

Dépôt légal

Mars - Avril 2005
N° ISSN
1772-9025
Diffusion
en 500 exemplaires

Mission locale espace jeunes des secteurs de Lure, Luxeuil et Champagny

Des mesures pour l'insertion

Tremplin Associatif

Le Tremplin Associatif a pour objectif de favoriser le développement de la vie associative et la cohésion sociale en créant ou en pérennisant des emplois durables au sein d'associations de loi 1901 d'utilité sociale et collective.

Ce dispositif doit permettre de renforcer et maintenir des activités d'utilité sociale et collective comme la formation, la culture, le tourisme et le sport, l'animation en milieux urbain et rural, l'environnement.

Dans les deux cas, des dossiers de demande sont en ligne sur le site Internet du Conseil Régional (<http://www.cr-franche-comte.fr>). Après les avoir dûment complétés, il faut les retourner, en deux exemplaires, accompagnés des pièces demandées.

Une aide financière régionale est versée, selon le dispositif utilisé. D'autre part, une aide supplémentaire peut être accordée pour des frais pédagogiques occasionnés par des formations professionnelles assurées par un organisme distinct de l'employeur. Mais la qualification n'est pas une obligation.

Bien sûr toutes ces aides s'entendent sous réserve du respect de certains critères d'éligibilité.

Cécile Pleignet

Tremplin Solidarité

Le Tremplin Solidarité, quant à lui vise à consolider les secteurs d'activité apportant des services aux personnes fragilisées ou en difficulté, ou qui sont assurés par des personnes elles-mêmes en difficulté d'insertion.

Sont concernées :

- les entreprises d'insertion par l'activité économique,
- les associations adhérentes au Comité régional des services de remplacement dans l'agriculture,
- les associations prestataires d'aide à domicile auprès des personnes âgées ou handicapées.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi est un contrat aidé, à durée déterminée, destiné aux personnes confrontées à des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

Les employeurs sont les collectivités territoriales et les autres personnes morales de droit public, les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public, les autres organismes de droit privé à but non lucratif ou les structures d'insertion par l'activité économique, notamment les ateliers ou les chantiers d'insertion.

Le contrat de travail à durée déterminée, d'une durée minimale de 6 mois, renouvelable deux fois, dans la limite de 24 mois est conclu pour une durée hebdomadaire de 20 heures minimum.

L'ANPE assure le côté administratif de ce dispositif, mais également le suivi du parcours des bénéficiaires par l'intermédiaire d'entretiens avant de prescrire l'éventuel renouvellement.

La rémunération sera versée par le CNASEA, pour le compte de l'Etat, sur la base du SMIC horaire brut soit 8,03 €. Des financements sont possibles pour les frais de formation professionnelle rendue obligatoire et une exonération des cotisations est envisageable.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'ANPE, ou la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Cécile Pleignet

Bilan de formation

Les Bâtisseurs de l'insertion

Le chantier d'insertion commencé le 24 janvier s'est terminé le 22 juin 2005.

Dix demandeurs d'emploi ont œuvré à la réalisation d'une tonnelle située dans le Parc de l'Abbaye à Lure.

Encadrés par André Devoille pour les travaux de maçonnerie et par Marie-Pierre Pichon pour la taille de la pierre, ils ont tenu les délais, malgré les mauvaises conditions climatiques du début d'année, et livré, en temps et heure, leur ouvrage terminé à la Ville.

Le GRETA, en la personne de Dominique Peterhansel, a soutenu et guidé les stagiaires tout au long de leur parcours d'insertion.

Ils ont bénéficié des différents ateliers proposés : français, mathématiques, expression orale, techniques de recherche d'emploi etc...

A l'issue du stage, certains ont trouvé du travail ou veulent entamer une formation dans le métier qu'ils ont choisi, d'autres ne sont pas encore fixés sur leur devenir.

Mais tous font part de leur fierté d'avoir contribué à l'édification d'un bâtiment qui témoigne de leur volonté et de leurs capacités à travailler.

Sylvie Grandmougin

Où trouver ?

Les différents organismes de formation

* A.F.P.S. : Rue Tour Bailli - 70300 LUXEUIL LES BAINS

Tél. : 03.84.93.86.70 - <http://www.mfr-franche-comte.com/luxeuil.htm>

* A.P.P./GRETA : 15 rue de la Métairie - 70200 LURE

Tél. : 03.84.89.00.35

* Chambre de Commerce et d'Industrie : 12 Rue Kléber - 70200 LURE

Tél. : 03.84.62.40.00 - <http://www.haute-saone.cci.fr>

* Chambre de Métiers 70 : 7 Rue Victor Hugo - 70200 LURE

Tél. : 03.84.30.59.00 - www.apcm.com

Les différents supports de documentation

* A la Mission Locale et au B.I.J. (- Les fiches métiers du C.I.D.J. - Les concours administratifs - Les différentes formations - Les offres d'apprentissage, de contrats de professionnalisation, contrats jeunes en entreprise)

* Au Centre d'information et d'Orientation (rue Pasteur à Lure) pour tout ce qui concerne l'orientation scolaire.

Le portail emploi formation

* <http://www.formation-emploi.org>

Patricia Brocard

Je Taille donc j'existe

Le GRETA Formation 70 propose un atelier " Je Taille donc j'existe ". Cette action se déroulera sur 2 sites : Lure et Champagne. Financée par le Conseil Général et le FSE elle permettra à 10 personnes dont 5 bénéficiaires du RMI, de découvrir la taille de pierre mais aussi de développer des capacités et des savoirs faire liés à cette activité.

La formation durera 36 heures à raison de 6h par semaine. Réunions d'information le 27 septembre 2005 à Lure et le 6 octobre 2005 à Champagne.

Renseignements et inscriptions à l'antenne de Champagne 03 84 23 13 14 ou au GRETA 03 84 89 00 35.

Fanny Gucciardi

La milo à votre service

Location de mobylettes

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec

Julie LAMEIRA à Lure au 03 84 89 00 33 ou

Nathalie CLEMENT à Luxeuil au 03 84 40 17 01

et Fanny GUCCIARDI à Champagne au 03 84 23 13 14



* un accès libre (connexion Internet et usage des logiciels de bureautique).

Journal mis en page par Cécile Pleignet



L'espace
multimédia

L'espace multimédia propose :

* une découverte d'Internet et de la messagerie

* un atelier curriculum vitae, lettres de motivation